

La Toute Petite Section, qu'est-ce que c'est ?

Les classes de Toute Petite Section (TPS) relèvent d'un accueil spécifique pour les enfants qui ne sont pas encore en âge de scolarité obligatoire (3 ans).

Les enfants intégrant ces classes répondent à différents critères :

- Les enfants de familles éloignées de la culture scolaire
- Les enfants n'étant pas encore sociabilisés
- Les enfants ayant des besoins socio-éducatifs spécifiques
- Les enfants de familles monoparentales
- Les enfants présentant des carences éducatives

Les classes de TPS se trouvent dans les écoles Jacques Prévert, La Maraîchère, Gérard Philippe et Robert Daguerre. Le retour dans l'école de secteur se fera en petite section.

Quels enfants peuvent-être bénéficiaires de la TPS ?

Les enfants qui peuvent être accueillis en TPS sont ceux qui atteignent l'âge de 2 ans au cours de l'année civile correspondant à la rentrée scolaire de septembre.

Comment inscrire son enfant en TPS ?

Le dépôt d'un dossier d'inscription scolaire pendant la campagne d'inscriptions scolaires est obligatoire. Ce dossier est constitué du formulaire ci-dessous et au verso et des pièces justificatives indiquées.

Les dossiers sont placés sur liste d'attente. Ils sont étudiés par une commission d'attribution. Une réponse est apportée aux familles durant la seconde quinzaine de juin.

Le dépôt d'un dossier d'inscription scolaire ne vaut pas validation. Il est fortement conseillé aux familles de conserver leur mode de garde jusqu'à la communication des attributions.

| ÉLÈVE | |
|---|---------------------|
| NOM : | PRÉNOM : |
| DATE DE NAISSANCE : | LIEU DE NAISSANCE : |
| ADRESSE : | |
| CODE POSTAL : | VILLE : |
| ÉCOLE DEMANDÉE : | NIVEAU : |
| NOM DU MÉDECIN TRAITANT : | |
| ALLERGIE(S) : | |
| PAI (si oui, fournir le document du médecin) : | |
| MODE DE GARDE : <input type="checkbox"/> DOMICILE <input type="checkbox"/> CRÈCHE <input type="checkbox"/> ASSISTANTE MATERNELLE <input type="checkbox"/> AUTRE : | |
| AUTORISATION POUR PHOTOS ET FILMS ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON | |
| AUTORISATION POUR URGENCES MÉDICALES ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON | |

Suite du formulaire, signature obligatoire et RGPD au verso



| RESPONSABLE LÉGAL 1 | |
|--|--|
| NOM : | PRÉNOM : |
| QUALITÉ (père, mère...) : | AUTORITÉ PARENTALE : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |
| ADRESSE : | |
| CODE POSTAL : | VILLE : |
| TÉLÉPHONE : | PORTABLE : |
| ADRESSE MAIL : | |
| PROFESSION : | EMPLOYEUR : |
| COMMUNE DE TRAVAIL : | TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL : |
| RESPONSABLE LÉGAL 2 | |
| NOM : | PRÉNOM : |
| QUALITÉ (père, mère...) : | AUTORITÉ PARENTALE : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |
| ADRESSE : | |
| CODE POSTAL : | VILLE : |
| TÉLÉPHONE : | PORTABLE : |
| PROFESSION : | EMPLOYEUR : |
| COMMUNE DE TRAVAIL : | TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL : |
| CONTACT POUR LES URGENCES 1 (autre que les représentants légaux) | |
| NOM PRÉNOM : | QUALITÉ : |
| N° DE TÉLÉPHONE : | COMMUNE DE RÉSIDENCE : |
| CONTACT POUR LES URGENCES 2 (autre que les représentants légaux) | |
| NOM PRÉNOM : | QUALITÉ : |
| N° DE TÉLÉPHONE : | COMMUNE DE RÉSIDENCE : |

Pièces à fournir :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de moins de 3 mois l'enfant) | <input type="checkbox"/> Livret de famille (pages des parents et de |
| <input type="checkbox"/> Carnet de santé (pages des vaccins) | <input type="checkbox"/> Attestation de QF de moins de 3 mois |
| <input type="checkbox"/> En cas de séparation ou divorce, fournir le jugement et/ou autorisation de l'autre parent à scolariser l'enfant sur TRELAZE avec copie de sa carte d'identité, | |

Les informations recueillies sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé par la Ville de Trélazé pour la gestion administrative des inscriptions scolaires et à la restauration scolaire. La base légale du traitement est le consentement de la personne concernée. Elles sont conservées pendant toute la scolarité en école primaire des enfants de la famille plus deux ans et sont destinées à l'administration municipale. La non-fourniture de ces données pourrait entraîner un non-traitement de votre demande.

Conformément au Règlement Européen sur la Protection des Données du 27 avril 2016 et à la Loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée, vous bénéficiez de droits sur vos données (accès, rectification, opposition, suppression...). Pour exercer vos droits ou pour toute question relative à ce traitement, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante : dpo@mairie-trelaze.fr ou par courrier postal à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville de Trélazé - Délégué à la Protection des Données - Place Olivier Thuau - BP 40027 - 49801 TRELAZE Cedex
Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle (CNIL).

Je soussigné(e), _____, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche de renseignements et accepte les termes des règlements intérieurs.

Fait à Trélazé, le

Signature